POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE ET DÉMARCHE « MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS »









La Politique familiale intergénérationnelle de la Municipalité de Saint-Hippolyte a été adoptée par le Conseil municipal le 7 mai 2012. Résolution nº 2012-05-186

#### Recherche et rédaction Isabelle Poulin, chargée de projet Révision des textes Célène Lacroix Conception graphique et infographie Karine Rossignol Supervision, rédaction et photographie

#### Municipalité de Saint-Hippolyte

DOC intelligence stratégique

2253, chemin des Hauteurs Saint-Hippolyte (Québec) J8A 1A1 Téléphone: (450) 563-2505 Télécopieur: (450) 563-2362 Site web: www.saint-hippolyte.ca

Courriel: municipalite@saint-hippolyte.ca

Famille et Ainés L'élaboration de la politique familiale intergénérationnelle et de son plan d'action a été Québec a rendue possible grâce au financement du ministère de la Famille et des Aînés du Québec.

#### Dépôts légaux

Bibliothèque nationale du Québec, 2012 Bibliothèque nationale du Canada, 2012

#### Politiques familiales et démarches MADA consultées

Sainte-Agathe-des-Monts Lévis Drummonville Sainte-Marthe-sur-le-Lac Rimouski Saint-Bruno Trois-Rivières

Le genre masculin est employé dans le seul but d'alléger le texte.

Imprimé sur papier 100% recyclé.





MOT DE LA CONSEILLÈRE 5

LES FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT DE SAINT-HIPPOLYTE 6

LE SAVIEZ-VOUS ? 8

LA MISSION DE LA POLITIQUE FAMILIALE INTERGÉNÉRATIONNELLE 10

LES PRINCIPES DIRECTEURS 10

LA POLITIQUE FAMILIALE INTERGÉNÉRATIONNELLE DE SAINT-HIPPOLYTE 10

**MOT DU MAIRE** 

LES PRINCIPES DIRECTEURS	10
LA POLITIQUE FAMILIALE INTERGÉNÉRATIONNELLE DE SAINT-HIPPOLYTE	10
LES VALEURS	11
LA DÉFINITION DE LA FAMILLE	11
UNE POLITIQUE FAMILIALE ET UNE DÉMARCHE « MADA »	12
LES MEMBRES DU COMITÉ INTERGÉNÉRATIONNEL	13
PLAN D'ACTION 2013-2015	14
TRANSPORT SÉCURITÉ LOISIRS, BÉNÉVOLAT ET PLEIN AIR	14
SÉCURITÉ	15
LOISIRS, BÉNÉVOLAT ET PLEIN AIR	16
HABITATION ET LOGEMENT	17
COMMUNICATION INFORMATION ET DÉSEAUTAGE	1Ω



## MOT DU MAIRE

n 2009, nous nous étions engagés à bâtir l'avenir de notre municipalité en regard des trois pôles du développement durable. L'un de ces pôles vise l'amélioration de la qualité de vie de toutes les générations, à savoir, les familles, les jeunes et les aînés de Saint-Hippolyte. Cette première politique familiale intergénérationnelle est le fruit de plus d'une année de travail de concertation entre la municipalité, les organismes du milieu et la population. On y retrouve des objectifs et des axes d'intervention qui auront assurément un impact positif sur la qualité de vie de tous les citoyens, petits et grands.

Aussi, cette politique et son plan d'action nous serviront de cadre de référence lors des prises de décisions visant la mise en œuvre, avec nos partenaires, de mesures permet-

tant de répondre aux besoins des familles, des jeunes et des aînés.

Je tiens à remercier les membres du comité intergénérationnel qui auront permis, grâce à leur implication, de produire une politique à notre image et en fonction de nos besoins. Je remercie également le ministère de la Famille et des Aînés du Québec qui a contribué financièrement, en partenariat avec la Municipalité, à la réalisation de notre toute première politique famillale intergénérationnelle. Enfin, je remercie le Carrefour Action municipale et famille pour son soutien technique et l'expertise qu'il nous a offert tout au long de la démarche.

À tous merci!

Bruno Laroche Maire

# MOT DE LA CONSEILLÈRE

'est avec fierté que je vous présente la première politique familiale intergénérationnelle de la municipalité de Saint-Hippolyte qui a été élaborée grâce à l'implication citoyenne et en partenariat avec les organismes du milieu.

C'est à partir des idées et des réflexions des citoyennes et des citoyens qui nous ont été soumises lors des consultations publiques que nous avons développé cette politique. Notre politique familiale est également le fruit du travail des membres du comité intergénérationnel soutenus par la chargée de projet, Isabelle Poulin. Pour arriver à un tel résultat, nous avons dû franchir plusieurs étapes. Tout d'abord, la rédaction du portrait de Saint-Hippolyte qui nous a permis de dégager des constats et



de jeter les bases qui ont servi à effectuer deux consultations publiques, l'une sur la qualité de vie des retraités et des aînés et l'autre sur celle des jeunes et des familles. À partir de celles-ci, le comité s'est réuni à plusieurs reprises durant l'automne afin de dégager les priorités et d'élaborer le plan d'action qui se réalisera au cours des trois prochaines années. Au terme de cette démarche, la politique familiale intergénérationnelle et son plan d'action ont été adoptés par le conseil à l'assemblée municipale du 7 mai 2012.

Le comité intergénérationnel qui a piloté la démarche d'élaboration de la politique était composé de citoyens ainsi que de gens issus de divers milieux tels que les organismes communautaires, le réseau de la santé et des services sociaux, le réseau scolaire, le CPE. Ce sera ce même comité qui assurera le suivi et l'évaluation annuelle de la politique et du plan d'action. Dans cette optique, je ne pourrais passer sous silence leur implication et le travail colossal qu'ils ont mené au cours de la dernière année. Je tiens à les remercier du fond du cœur pour leur disponibilité et l'enthousiasme qu'ils ont manifestés tout au long de la démarche. Également, je remercie l'épicerie Bonichoix pour sa contribution à l'organisation des consultations publiques.

Notre politique et le plan d'action qui en découle doivent demeurer un instrument dynamique afin que l'ensemble de la population et des intervenants se l'approprient.

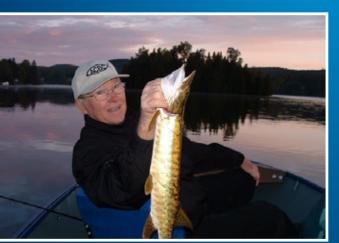
Chantal Lachaine

Conseillère municipale responsable de la politique intergénérationnelle

# LES FAITS SAILLANTS DU PORTRAIT DE SAINT-HIPPOLYTE

a Municipalité de Saint-Hippolyte a connu au cours des dernières années une importante croissance de sa population. Avec un taux d'accroissement de 19.5 % entre 2001 et 2006, notre municipalité, tout comme une multitude d'autres municipalités des Laurentides, voit deux segments de sa population augmenter parallèlement. D'un côté du spectre des âges, il y a un accroissement indéniable du nombre des naissances et, par conséquent, du nombre de familles. D'un autre côté, l'arrivée des nouveaux retraités qui viennent s'établir dans leurs résidences secondaires, conjuguée au vieillissement de la population, augmente grandement le nombre d'aînés dans notre municipalité. Cette tendance n'ira qu'en s'accentuant.

Dans ce contexte, le nombre de familles n'a cessé d'augmenter au cours de la dernière décennie. En 2001, le nombre de familles était estimé à 1835. En 2006, il était





de 2205. En 2011, le nombre de familles qui résident à Saint-Hippolyte avoisinerait les 2800 à 3000, avec une population de 8083 personnes.

Parallèlement à l'augmentation du nombre de familles, Saint-Hippolyte voit sa population saisonnière devenir de plus en plus permanente. En effet, plusieurs nouveaux retraités choisissent de venir s'établir dans leurs maisons secondaires. Ces nouveaux résidents permanents contribuent grandement à l'amélioration de notre patrimoine bâti et, par conséquent, à l'augmentation des revenus de la municipalité. D'un autre côté, ces nouveaux résidents, provenant aénéralement de villes dotées de grandes infrastructures, ont des attentes élevées en terme de services à la population. Il est donc du devoir de la Municipalité de connaître leurs besoins présents et à long terme, afin de les intégrer plus facilement à la vie de notre communauté.



Également, notre municipalité n'échappe pas au phénomène démographique du vieillissement de sa population. En effet, la MRC de La Rivière-du-Nord, plus spécifiquement la ville centre de Saint-Jérôme verra, d'ici une dizaine d'années, les aînés représenter près de 50 % de sa population. À Saint-Hippolyte, si l'on se fie aux taux d'augmentation des populations aînées de la MRC et de la région des Laurentides, le nombre d'aînés doublera au cours de la prochaine décennie.

Comme une multitude de municipalités rurales du Québec, Saint-Hippolyte voit ses résidents les plus âgés quitter lorsqu'ils atteignent le moment de leur vie où ils ont besoin de services plus spécialisés. Cet exode de nos aînés se produit au bénéfice

des grands centres urbains où les résidences et la majorité des services de santé se trouvent à proximité.

Devant ce contexte, l'élaboration d'une politique familiale et d'une démarche Municipalité amie des aînés est apparue incontournable si nous voulons agir de concert pour l'amélioration de la qualité de vie de nos familles et de nos aînés. Le contexte de notre municipalité ayant grandement évolué au cours de la dernière décennie, l'élaboration de ce portrait statistique a été la première étape nécessaire qui nous a permis d'élaborer une compréhension commune des enjeux actuels influençant le développement de notre municipalité.

# LE SAVIEZ-VOUS ?

- Que la population de St-Hippolyte était de 7219 personnes en 2006 et qu'en 2011 nous sommes 8083, soit une augmentation de 12 %;
- Que nous avons, en 2011, 4784 logements privés sur le territoire, une augmentation de 10.4 %;
- Qu'en 2006, sur 4333 logements, 489 (11.3 %) sont de type locatif et 3844 (88.7 %) sont occupés par le propriétaire; (Cette proportion de logements locatifs est la plus faible de la MRC Rivière-du-Nord);
- Que sur ces 4333 logements, 437 (10.1 %) nécessitent des travaux majeurs;
- Que plus d'un ménage sur quatre (27.1 %) est composé d'une personne vivant seule:
- Que 2205 familles habitent dans notre municipalité, dont 255 familles monoparentales (2006);
- Qu'il y a, en moyenne, 75 naissances par année (2001 à 2006) à St-Hippolyte;
- Que le revenu médian des familles de St-Hippolyte est de 61 074 \$/année (2006)

MRC: 44 804 \$

Laurentides : 52 391 \$ Québec : 49 998 \$

- Que 10 %, soit 229 familles vivent sous le seuil de la pauvreté avec un revenu familial de moins de 20 000 \$ par année;
- Que 38 % des familles de St-Hippolyte gagnent plus de 80 000 \$/année;
- Qu'il y a plus de 335 enfants (2006) âgés de 0 à 4 ans à St-Hippolyte;
- Que nous avons au total 167 places en service de garde subventionné se répartissant comme suit :
  - 70 places au CPE l'Arche de Pierrot, dont 54 sont occupées par les enfants de notre municipalité;
  - 97 places en services de garde en milieu familial subventionné
  - que sur la liste d'attente du BILA, il y a 463 enfants de St-Hippolyte dont 66 à naître:
- Qu'il y a près de 565 enfants (2006) de 5 à 12 ans à St-Hippolyte;



- Que de ce nombre 241 fréquentent l'école des Hauteurs (2010);
  - Parmi ces élèves 15 % ont un plan d'intervention adapté ou éprouvent des difficultés de comportement;
- Que 324 élèves fréquentent soit l'école Sacré-Cœur, l'Académie Lafontaine, l'Académie laurentienne et l'École alternative La Fourmilière;





- Qu'il y a environ 695 jeunes âgés de 13 à 19 ans à St-Hippolyte, ce qui représente 9.6 % de la population (2006);
  - Que parmi ces jeunes, 342 fréquentent l'école des Hauts Sommets (2010);
- Que 920 résidents de Saint-Hippolyte sont âgés de 65 ans et plus, soit 12.7 % de la population;
- Que si les tendances démographiques actuelles se maintenaient, St-Hippolyte verra sa population d'aînés doubler au cours des dix prochaines années;
- Qu'entre 2008-2009, 629 personnes de 65 ans et + bénéficiaient des services du Soutien à domicile du CSSS de St-Jérôme, soit une augmentation de 41 % par rapport à l'année précédente (447 : 2007-2008);
- Que près d'une dizaine de personnes sont actuellement en attente d'hébergement en soins de longue durée nécessitant plus de 3 heures de soins par jour.

# LA POLITIQUE FAMILIALE INTERGÉNÉRATIONNELLE DE SAINT-HIPPOLYTE

# LA MISSION DE LA POLITIQUE FAMILIALE INTERGÉNÉRATIONNELLE

La politique familiale intergénérationnelle de Saint-Hippolyte a pour mission d'offrir un cadre de référence pour la mise en œuvre de mesures destinées à améliorer la qualité de vie et à favoriser l'épanouissement des familles, des jeunes et des aînés de Saint-Hippolyte. Elle orientera les interventions et les décisions afin que les familles, les jeunes et les aînés reçoivent des services mieux adaptés à leurs besoins.

La politique familiale intergénérationnelle a également été élaborée dans le but de générer des partenariats entre la municipalité et les organismes qui œuvrent sur le territoire afin de réaliser des projets collectifs. Il s'agit donc d'une politique globale et inclusive qui intègre toutes les actions destinées à assurer le mieux-être de l'ensemble des générations présentes dans notre municipalité.

### LES PRINCIPES DIRECTEURS

La Municipalité de Saint-Hippolyte considère que :

- La famille est au cœur de notre collectivité et l'une des raisons d'être de son dynamisme social, d'où l'importance de demeurer à son écoute;
- Les aînés représentent le patrimoine, la mémoire et la sagesse de notre collectivité. Il est donc capital de prêter une attention toute particulière à leurs besoins afin qu'ils puissent demeurer le plus longtemps possible dans leur milieu de vie tout en s'assurant de leur vieillissement actif au sein de notre municipalité;
- Les jeunes sont porteurs de notre avenir, ainsi, il est essentiel de leur permettre de vivre au sein d'une municipalité soucieuse de leur épanouissement et de leur accomplissement.





### LES VALEURS

La politique familiale intergénérationnelle de Saint-Hippolyte s'appuie sur des valeurs qui auideront sa mise en œuvre.

- L'accessibilité
- Le respect
- La sécurité
- L'accueil

- Le partenariat
- La concertation et l'implication citoyenne
- La solidarité intergénérationnelle

### LA DÉFINITION DE LA FAMILLE

La famille est la cellule de base de notre société. Elle est définie comme un milieu de vie composé de deux personnes ou plus qui sont unies par des liens multiples. C'est le premier lieu d'apprentissage, de socialisation et d'épanouissement des individus qui trouvent un cadre naturel de partage intergénérationnel. C'est également un milieu de vie propice à la transmission des valeurs, du patrimoine et des principes qui guident la croissance de la personne.

## UNE POLITIQUE FAMILIALE ET UNE DÉMARCHE « MADA »



En mars 2011, la municipalité s'est engagée, avec le soutien financier du ministère de la Famille et des Aînés du Québec, dans un processus d'élaboration de deux démarches: une Politique familiale municipale et une démarche MADA « Municipalité amie des aînés ». Souhaitant aue ces deux démarches soient inclusives et complémentaires, elles ont été élaborées de façon simultanée avec citovens de toutes les générations. Dans cette perspective, c'est sous le terme « Politique familiale

intergénérationnelle » que nous avons choisi de nommer cette nouvelle politique municipale.

La Politique familiale municipale et la démarche MADA visent essentiellement le même objectif soit d'adapter les politiques, les services et les structures municipales tout en favorisant la concertation et la mobilisation de toute la communauté en vue d'améliorer la aualité de vie de la population. La différence entre les deux démarches réside au niveau du groupe à qui elle s'adresse. Dans le cas de la politique

familiale municipale, il ne fait aucun doute qu'elle s'adresse davantage aux familles, mais aussi aux jeunes, tandis qu'au niveau de la démarche MADA, on vise davantage les personnes aînées. Depuis plus de vingt ans, le ministère de la Famille et des Aînés finance les municipalités désireuses de se doter d'une Politique familiale municipale. Ce sont maintenant quelque 660 municipalités et 27 MRC qui se sont dotées d'un tel outil.

des

Le vieillissement actif consiste en une participation constante des aînés à la vie sociale. économique, culturelle, intellectuelle et civique leur communauté de de manière à ce qu'ils puissent continuer de s'y épanouir comme individus.

Plus spécifiquement, la Politique familiale municipale vise à développer le réflexe « Penser et Agir famille » dans la culture de l'organisation municipale et à assurer une cohérence et une continuité dans les orientations et les prises de décisions qui ont un impact sur la vie des familles. Elle a également pour objectif de maintenir et de développer, par l'action, l'esprit de concertation de la part de l'ensemble des acteurs concernés par le dossier famille.

De son côté, la démarche MADA, qui s'inspire du Guide mondial des villes-amies des aînés de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), est un processus qui vise l'élaboration d'un cadre de référence qui guide la planification, la réalisation et le suivi des actions en faveur des aînés et dont l'un des principaux objectifs est d'assurer leur vieillissement actif au sein de leur communauté. Ainsi, la démarche MADA se veut un outil qui a comme finalité l'adaptation des politiques, des services et des structures au contexte actuel du vieillissement de la population. À ce jour, ce sont 322 municipalités au Québec qui ont entrepris cette démarche.

Au cours des prochains mois, la politique municipale et son plan d'action seront déposés au ministère de la Famille et des Aînés dans le but d'être reconnue « Municipalité amie des aînés ». Cette reconnaissance vise à souligner la qualité de la démarche que nous avons réalisée

> au cours de la dernière année qui permettra aux personnes aînées de vieillir en restant actives au sein de notre commu-Enfin, l'accréditation MADA permettra également à la municipalité d'accéder à diverses sources de financement. dont le Programme d'infrastruc-Québec-Municipalitéstures Municipalité amie des aînés, qui assureront la mise en œuvre des actions à entreprendre.

# LES MEMBRES DU COMITÉ INTERGÉNÉRATIONNEL

#### **CHANTAL LACHAINE**

Conseillère municipale responsable du dossier de la politique familiale intergénérationnelle

#### **PIERRE BRISSON**

Directeur du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire

#### **ANNE-MARIE BRAUN**

Directrice de la culture et des événements spéciaux

#### **CÉLINE BEAUCHAMP**

Directrice générale du CPE l'Arche de Pierrot

#### **ROSE-BLANCHE BOSSÉ**

Représentante du Club FADOQ les Aînés des Hauteurs

#### **BRUNO BERGERON**

Représentant du Club de soccer Tornade et de la Disco des jeunes

#### DIANE ARCHAMBAULT

Organisatrice communautaire au CSSS de Saint-Jérôme

#### **CLAIRE AMYOT**

Citoyenne de Saint-Hippolyte

#### **CLAUDE AMYOT**

Citoyen de Saint-Hippolyte

#### **HÉLÈNE TURCOTTE**

Représentante des familles

#### **JACQUELINE BUCKINX**

Citoyenne de Saint-Hippolyte

#### LYNE LECLERC

Représentante de la Disco des jeunes

#### **LINDA SAVOIE**

Présidente du conseil d'établissement de l'école des Hauteurs

#### LYSE SIMON

Citoyenne de Saint-Hippolyte

#### FLORENCE FRIGAULT

Représentante du Club FADOQ les Aînés des Hauteurs

#### **RAYMOND PHILLION**

Citoyen de Saint-Hippolyte

#### **ISABELLE POULIN**

Chargée de projet



TRANSPORT		
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À ENTREPRENDRE
Faciliter les déplacements des jeunes, des familles et des aînés.	Améliorer l'offre et encourager l'accès aux transports collectifs.	Publiciser l'offre de transport accessible à la population.  Faire les représentations nécessaires afin de bonifier l'offre du transport adapté et collectif.  Évaluer la possibilité de mettre sur pied un système de transport intra-municipal.  Faire les représentations nécessaires afin de bonifier l'offre de transport et la desserte du train de banlieue, notamment le soir et les fins de semaines.  Informer la population de l'existence des réseaux de co-voiturage.
	Encourager l'utilisation de divers modes de déplacement.	Élaborer un plan d'action pour la création d'un réseau de pistes cyclables et piétonnières. Faire les représentations nécessaires auprès du MTQ afin d'aménager une bande piéton- nière et cyclable le long de la route 333.
	Favoriser la conciliation travail-fa- mille en visant à diminuer le temps de transport des parents lors des déplacements pour le travail.	Poursuivre les représentations nécessaires auprès du MTQ afin de faciliter la fluidité du transport à l'intersection des routes 117 et 333 aux heures de pointe.
Actions Familles	Actions Jeunes	Actions Aînés

SÉCURITÉ		
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À ENTREPRENDRE
Offrir un milieu de vie sécuritaire aux jeunes, aux familles et aux aînés.	Se doter d'un plan d'action de sécurité publique.	Mettre sur pied un comité de sécurité publique dont le mandat sera d'élaborer un plan d'action et de faire des recommandations aux instances concernées en matière de sécurité routière, à vélo, nautique, incendie et mesures d'urgences sur l'ensemble du territoire de la municipalité.
	Améliorer la sécurité routière, pié- tonnière et à vélo sur l'ensemble du territoire de la municipalité.	Faire les représentations nécessaires auprès du ministère des Transports afin de sécuriser le boulevard des Hauteurs aux endroits les plus à risque.  Réduire les limites de vitesse dans les quartiers résidentiels.  Sensibiliser les automobilistes et les autres usagers au partage sécuritaire des voies routières.  Favoriser l'aménagement de bandes piétonnières sur les chemins de la municipalité ou utiliser des pictogrammes lorsque l'espace est insuffisant.  Impliquer la Sûreté du Québec pour faire de la sensibilisation et de la prévention auprès des automobilistes.  Optimiser l'utilisation du panneau indicateur de vitesse de la municipalité.
	Favoriser le renforcement du senti- ment de sécurité chez les aînés.	Faire les représentations auprès du MTQ afin que l'éclairage des principales intersections du boulevard des Hauteurs soit amélioré.  Offrir des séances d'information aux aînés concernant la sécurité.
Actions Familles	Actions Jeunes	Actions Aînés







# LOISIRS, BÉNÉVOLAT ET PLEIN AIR

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES **OBJECTIFS GÉNÉRAUX ACTIONS À ENTREPRENDRE** Favoriser l'accès aux activités du Quartier 50+ en maintenant la politique municipale de rembour-Améliorer l'offre de services de sement des frais d'inscription. loisirs pour les aînés selon leurs Permettre aux orgaintérêts. nismes communautaires d'avoir un lien sur le site internet de la municipalité. Améliorer les installations dans les parcs municipaux de façon à permettre aux familles d'avoir accès à plus de commodités Favoriser l'accessibilité et la par-(accès aux toilettes, bancs, ticipation des jeunes, des familles éclairage, abreuvoir, abri, etc.). et des aînés aux activités de loisirs 🖆 🏲 🐧 Évaluer la possibilité de offertes par la Municipalité. faire une patinoire ou un sentier Améliorer l'offre de services de de glace dans le secteur du parc Aimé-Maillé. loisirs pour les jeunes et les familles selon leurs intérêts. Évaluer la possibilité d'aménager une aire de glisse hivernale. Prévoir la revitalisation des différents parcs de la municipalité. Augmenter et diversifier la programmation des activités de loisirs en tenant compte des différents groupes d'âge.

Actions Familles

Actions Jeunes



Actions Aînés

# LOISIRS, BÉNÉVOLAT ET PLEIN AIR (SUITE)

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À ENTREPRENDRE
Améliorer l'accès aux locaux de la municipalité pour toutes les générations et en maximiser l'utilisation.	Offrir un lieu de rassemblement pour les jeunes, les familles et les aînés de Saint-Hippolyte.	Soutenir et promouvoir la mise en place d'un organisme à but non lucratif dont l'objectif est de créer une maison des jeunes.  Former un comité de travail pour évaluer la possibilité de réaliser le projet d'une maison communautaire intergénérationnelle.
Encourager et favoriser l'engage- ment bénévole des jeunes, des familles et des aînés.	Faire la promotion de l'enga- gement bénévole et faciliter l'arrimage avec les besoins des organismes communautaires locaux.	Promouvoir et reconnaître l'engagement bénévole.  Créer une banque de bénévoles et promouvoir les possibilités de bénévolat dans les organismes et à la municipalité.  Soutenir les bénévoles en leur offrant un encadrement adéquat et une formation adaptée aux différents besoins.
Favoriser l'adoption et le maintien des saines habitudes de vie chez les aînés.	Offrir des activités de promotion de la santé.	Aménager un sentier de marche et d'entraînement extérieur sur le site du Pavillon Roger-Cabana.

#### HABITATION ET LOGEMENT

HABITATION ET LOGEMENT		
OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À ENTREPRENDRE
	Favoriser l'accès à l'habitation pour les jeunes et les familles.	Étudier les possibilités d'aménagement d'habitations adaptées aux besoins des jeunes et des familles.
Offrir un environnement répondant à l'ensemble des besoins de logements de la population.	Favoriser le développement de différents types d'habitations afin de contrer l'exode des aînés.	Permettre et encourager l'aménagement d'habitation à vocation intergénérationnelle.  Soutenir et encourager les initiatives citoyennes visant l'implantation de coopératives d'habitations pour les aînés.
Actions Familles	Actions Jeunes	Actions Aînés





## COMMUNICATION, INFORMATION ET RÉSEAUTAGE

OBJECTIES GÉNÉRAUX **OBJECTIES SPÉCIFIQUES ACTIONS À ENTREPRENDRE** Tirer profit des nouveaux modes de communication. Clarifier et améliorer l'information concernant les permis émis par la municipalité. 🚹 🏿 🐧 Outiller les employés de la municipalité afin qu'ils puissent informer la population des différents services qui leur sont Utiliser ou mettre en place divers accessibles. Améliorer la diffusion de l'informaoutils de communication afin 🔥 🔁 🐧 Utiliser les différents outils tion aux jeunes, aux familles et aux ! de fournir l'information réponde communication de la municiaînés. dant aux besoins des jeunes, des palité afin d'améliorer la diffusion familles et des aînés. des ressources, des services communautaires et la programmation des activités offertes sur le territoire de Saint-Hippolyte. Organiser des séances d'information à l'intention des aînés. Bonifier la trousse d'accueil du nouveau résident. Offrir l'opportunité aux citovens de se rencontrer dans Favoriser le rapprochement entre des milieux favorables à les diverses générations. Favoriser le réseautage entre les l'échange et à la pratique citoyens de la municipalité afin de d'activités communes. briser leur isolement. Favoriser une première expé-Diffuser les informations utiles rience de travail pour les 16 ans aux jeunes permettant leur

Actions Familles

Actions Jeunes

et plus.

insertion sur le marché du travail.

Actions Aînés

# SANTÉ, SERVICES SOCIAUX ET SOUTIEN COMMUNAUTAIRE

OBJECTIFS GÉNÉRAUX	OBJECTIFS SPÉCIFIQUES	ACTIONS À ENTREPRENDRE
Favoriser le maintien des aînés à domicile de façon sécuritaire.	Rejoindre et outiller les aînés en vue de mieux répondre à leurs besoins.	Mieux informer les aînés sur les différents services qui leurs sont accessibles (en collaboration avec le CSSS).  Trouver les moyens de rejoindre les ainés et de cibler leurs besoins (en collaboration avec le CSSS).  Envisager la possibilité que l'Association des gens d'affaires de Saint-Hippolyte puisse créer une liste de personnes fiables et honnêtes qui pourraient effectuer divers travaux chez les aînés.
Répondre davantage aux besoins de la population en matière de services médicaux.	Améliorer l'accessibilité aux soins de première ligne.	Émettre des recommandations à la clinique médicale de Saint-Hippolyte afin qu'elle offre des services mieux adaptés aux besoins de la population. Faire connaître et promouvoir ces recommandations aux instances concernées (CSSS, ASSS, MSSS, etc.).  Mettre sur pied un service de premiers intervenants.
Accroître l'offre de services à la population en matière de services sociaux et soutien communautaire.	Encourager et soutenir les initia- tives du milieu.	organiser des rencontres afin d'inciter les organismes à travailler de manière concertée pour mieux répondre aux besoins et coordonner les services.
Faciliter l'accès à différents services de garde à Saint-Hippolyte.	Améliorer l'offre de services du camp de jour de la municipalité et des services de garde sans but lucratif offerts aux familles.	Soutenir l'implantation d'un Centre de la petite enfance sur le territoire de la municipalité afin d'augmenter le nombre de places disponibles. S'assurer du niveau de compétence et d'expérience du personnel du camp de jour de la municipalité.
Actions Familles	Actions Jeunes	Actions Aînés

<sup>\*</sup> Le présent plan d'action est rattaché à un plan de mise en oeuvre comportant un échéancier ainsi que des indicateurs de suivi et d'évaluation. Ce plan de mise en oeuvre guidera le conseil municipal, les différents services municipaux ainsi que les partenaires dans la réalisation de chacune des actions à entreprendre.

J'ai choisi de vivre à Saint-Hippolyte pour la beauté du paysage, la nature, la multitude des lacs, la vitalité du village ainsi que pour la tranquillité qu'on y retrouve.

Citation d'un participant à la consultation publique -